

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes 2025 -BOGART

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Nombre de points maximum de l'indicateur	Résultat final obtenu	Nombre de points maximum de l'indicateur calculable	Nombre de points obtenus
1- Ecart de rémunération (en %)	0	40	INCALCULABLE	0	
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	1	35	0,9	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	15	INCALCULABLE	0	
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	10	5	10	10
Total des indicateurs calculables				45	45
INDEX (sur 100 points)				100	INCALCULABLE

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.

1- "écart de rémunération " : Les effectifs valides (comparables) représentent moins de 40 % des effectifs totaux.

Population majoritairement féminine (73,5%)